01

Printemps
2022

Le magazine municipal de Camaret-sur-Mer

Kameled
LE MAG

04
ACTUALITÉS
L'action municipale

14
DOSSIER
Les grands projets d'aménagement

www.camaretsurmer.fr

Sommaire

Le mot du maire 3

04>13 ACTUALITÉS

L'ACTION MUNICIPALE :

Notre cadre de vie 4
Notre environnement 6
Voiries, réseaux & assainissement 7
Culture & patrimoine 9
Ports de pêche et de plaisance 10
Enfance & jeunesse 12
Solidarités 13

14>21 DOSSIER

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT :

Agir pour la santé 15
Développer l'économie 18
Répondre aux besoins en logements 20

Libre expression 22
Kameled L'Agenda 23

Kameled LE MAG
N°01 - Printemps 2022

Directeur de la publication : Joseph Le Mérour
Rédaction : Mairie de Camaret-sur-Mer
Conception graphique : Com en presqu'île
Impression : Cloître imprimeurs
Dépôt légal : Avril 2022
Tirage : 1 700 exemplaires
Photo en couverture : ©SHOM
Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

Le mot du Maire

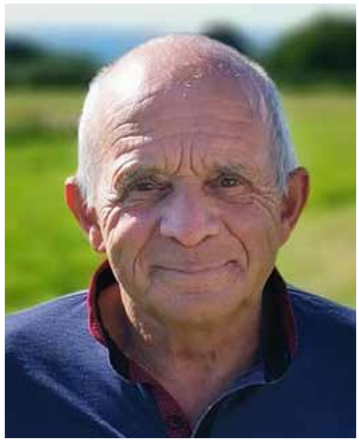

Joseph LE MÉROUR
Maire de Camaret-sur-Mer

Chères Camarétoises,
Chers Camarétois,

Je suis très heureux d'inaugurer ce premier numéro de votre nouveau magazine municipal, Kameled Le Mag. Nous nous étions engagés lors des élections à proposer aux habitants de la ville une publication moderne autour de l'actualité municipale.

Avec cette publication, Camaret déploie sa communication et vous permet d'accéder à l'actualité municipale en ajoutant une offre aux autres outils de communication récemment mis en service (site internet, réseaux sociaux, application mobile).

Ce premier numéro a une vocation double : il s'agit de vous informer des projets réalisés depuis la mise en place de notre nouvelle équipe municipale et de vous présenter les projets qui verront le jour dans les prochaines années.

J'espère donc que vous vous approprierez ce magazine et que vous y trouverez une source d'information utile.

Cette publication durant la période printanière devait accompagner le renouveau, la nature qui se réveille, les beaux jours qui reviennent. Mais comment ne pas avoir une pensée particulière pour le peuple ukrainien qui vit des heures sombres. Nous dénonçons fermement ces actes de guerre qui affectent tout un peuple et qui entraînent l'exode de femmes et d'enfants. Dans ces moments si terribles pour l'humanité, savoir pouvoir compter sur l'abnégation, sur la bienveillance des habitants d'une commune est primordial. Et une fois encore, vous avez été nombreux à témoigner de la grande générosité des Camarétoises et Camarétois en répondant aux appels aux dons et aux hébergements en faveur du peuple ukrainien.

Pour notre ville, le printemps annonce une amélioration de la situation sanitaire qui devrait permettre aux Camarétoises et Camarétois de rentrer plus sereinement dans la période estivale. À ce titre, je souhaite saluer la compréhension des commerçants, et notamment ceux des quais, face aux travaux d'assainissement que la ville a été dans l'obligation de mener.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Amicalement

L'action municipale

Notre cadre de vie

Depuis son arrivée et malgré un contexte de crise sanitaire inédit, la nouvelle municipalité a pour objectif de valoriser et développer l'aménagement de Camaret-sur-Mer. Voici une présentation des premières actions menées depuis deux ans.

Le quai Toudouze

Dans une volonté d'amélioration et d'embellissement des quais, l'équipe municipale a fait le choix de mettre en place sur le quai Toudouze une circulation en sens unique durant la saison estivale ainsi qu'une zone partagée et sécurisée pour les piétons et les cyclistes. Un aménagement également favorable aux commerçants du quai qui bénéficient à présent d'une terrasse côté mer.

Sécurisation et accessibilité

Des travaux d'accessibilité à la chapelle Notre-Dame de Rocamadour pour les personnes à mobilité réduite ont été entrepris.

La sécurisation du pan de falaise situé derrière la capitainerie a été renforcée.

De nouveaux bancs publics ont été installés sur les quais Kléber, Toudouze, au niveau du Corréjou. De même, des tables de pique-nique aux abords des plages sont implantées afin d'offrir de nouveaux points de détente aux Camarétois.

Nouveau banc public

Sécurisation du pan de falaise

Une remise aux normes a été effectuée sur la passerelle en bois du Styvel pour assurer la sécurité des piétons.

Le système de sécurité incendie des bâtiments du club Léo Lagrange, situés rue du stade, a été remis en conformité.

La salle de gymnastique Yvon Coatanéa s'est vue améliorée par des travaux d'étanchéisation extérieure (drainage, protection des murs) et par l'installation d'un système de chauffage.

Enfin, dix blocs de columbariums ont été installés dans le cimetière.

Réfection de la toiture de la mairie et pose de panneaux photovoltaïques

Un projet financé par l'État va permettre la pose de panneaux photovoltaïques sur la Mairie. Ces panneaux fonctionneront sur batterie virtuelle et permettront de déduire la production totale d'électricité de la facture annuelle.

Camping municipal

Une aire de jeux, des ganivelles ainsi que quatre cabadiennes ont été installées au camping municipal afin de proposer de nouveaux hébergements. Une réfection du mini-golf a été réalisée par les services techniques municipaux et l'accueil a été amélioré par la pose d'une nouvelle terrasse en bois.

Équiper les services techniques

Les missions des agents des services techniques tiennent une place importante au sein de la mairie. C'est pour cette raison que la municipalité a investi dans l'achat de nouveaux matériels adaptés et surtout, sécurisés, pour assurer leurs missions quotidiennes : un nouveau camion benne master, un désherbeur thermique et un mécanique, un broyeur à végétaux, un karcher thermique, une perceuse à colonne. Par ailleurs, les agents ont également reçu des tenues de protection contre les intempéries.

Zoom sur

Le schéma directeur d'aménagement

Le 12 juillet 2021 était lancée officiellement l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement à Camaret-sur-Mer. Un regroupement de trois cabinets nantais a été sélectionné pour mener à bien une étude qui sera livrée prochainement.

Son objectif est double : il s'agit d'une part de proposer des solutions d'aménagements cohérents du territoire (organisation des déplacements, optimisation de l'aménagement de la ville lors des pics de fréquentation…) tout en mettant en valeur le bourg, ses paysages et son patrimoine (notamment la tour Vauban).

Le schéma directeur d'aménagement sera un outil offrant des principes généraux d'aménagements en cohérence avec les enjeux patrimoniaux et la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

La Cittàmachina

À la demande de la municipalité, le bureau d'étude Cittànova a utilisé sa Cittàmachina pour organiser une concertation publique. De nombreux Camarétois ont pu découvrir lors du weekend de Pâques une Estafette Renault 76 blanche et rouge, stationnée place Charles de Gaulle. Deux scénarios d'aménagement ont été présentés et soumis à l'avis des Camarétois. Cette concertation publique permettra d'élaborer un nouveau et dernier scénario d'aménagement.

Bac à marée

Parking naturel

Notre environnement

Camaret-sur-Mer bénéficie d'un écrin naturel remarquable et offre une qualité de vie exceptionnelle pour chacun d'entre nous. Les enjeux environnementaux et la crise climatique qui bouleversent notre monde nous obligent aujourd'hui à prendre des dispositions adaptées afin de préserver au mieux notre environnement.

Chemin piéton

Plages et sites naturels

Afin de responsabiliser chacun d'entre nous, de nouveaux bacs à marée et poubelles ont été installés aux abords des plages.

L'aire naturelle de stationnement située près de la plage de Kerloc'h a été réaménagée dans le but de préserver davantage les espaces naturels et paysagers. En outre, des toilettes sèches vont être installées à Kerloc'h et des toilettes publiques au Veryac'h.

Un parking naturel provisoire a été mis en place sur la route de Pen Hir à titre expérimental.

L'accès à la plage de Pen Had a été aménagé pour faciliter l'accessibilité et plusieurs panneaux ont été fabriqués et installés par les services techniques municipaux pour rappeler que la baignade est interdite à Pen Had.

Enfin, quarante cendriers seront posés sur le port et à différents endroits de la ville.

Végétalisation

Afin d'embellir notre cadre de vie, tout en contribuant à la valorisation éco-responsable de notre ville, les agents des services techniques lanceront prochainement une campagne de plantation d'arbres sur des terrains communaux.

Une nouvelle association camarétoise : Eñvor an dour

En janvier 2022, la mairie de Camaret-sur-Mer et l'association Eñvor an dour ont signé une convention afin que cette dernière puisse entretenir et valoriser une partie du patrimoine vernaculaire appartenant à la commune : lavoirs, fontaines, abreuvoirs… Cette convention vise à encadrer les actions de l'association tout en permettant une collaboration avec les services techniques municipaux.

Voiries, réseaux & assainissement

Poursuivre et amplifier le travail de réhabilitation de notre voirie communale et de l'éclairage public, développer les circulations douces... Tels sont les objectifs que se fixe la municipalité afin de toujours mieux valoriser notre cadre de vie.

Aménagements expérimentaux

Travaux de voirie

L'année 2021 a été marquée par des travaux rue du Gouin, sur l'esplanade devant et derrière la mairie et par la reprise de l'aire de grutage au port de pêche.

Pour 2022, les secteurs traités seront la rue Pierre Peron et l'agglomération de Kerloc'h.

À la suite des travaux d'assainissement, la boucle rue des Quatre vents, quais et rue Général Leclerc, sera refaite intégralement.

Travaux d'éclairage public

Des travaux sur le réseau d'éclairage public sont réalisés avec notamment le passage progressif en LED des candélabres.

Les premiers secteurs touchés par les travaux sont : la rue Général Leclerc, la digue Nord et prochainement la digue Sud, la garenne profonde.

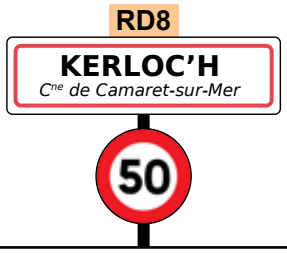

Limiter la vitesse à Kerloc'h

En liaison avec le Département, la portion de la RD8 à proximité de la plage de Kerloc'h est passée en agglomération. Cela permet une sécurisation des piétons grâce à une limitation de la vitesse à 50km/h, la création de passages cloutés et d'un chemin pour piétons bordant la chaussée de la départementale. En parallèle, l'entrée de l'agglomération de Camaret-sur-Mer a été déplacée de quelques mètres au poteau bleu, de sorte à sécuriser le carrefour avec la voie verte.

La voie verte

La véloroute voie verte V6 reliera, à terme, Camaret-sur-Mer à Carhaix-Plouguer ainsi qu'à Vitré, en empruntant d'anciennes voies ferrées comme la Transarmoricaine.

Sur la presqu'île de Crozon, 25 km d'itinéraire sont prévus. Les réglementations liées au caractère naturel exceptionnel de la Presqu'île sont prises en compte afin d'offrir un itinéraire « vert » dès sa conception. Ce sont principalement des parcelles communales qui sont concernées par l'itinéraire de la voie verte V6. Cependant, c'est le Conseil départemental du Finistère qui se charge de l'aménagement de cet itinéraire, en co-financements avec la Région Bretagne et les communes concernées.

Les nouveaux aménagements permettront aux piétons et cyclistes de circuler sans voiture entre Camaret-sur-Mer et Le Fret ainsi qu'entre Camaret-sur-Mer et Crozon dès cet été 2022.

C'est fait

- ✔ L'aménagement rue du Loc'h a été finalisé.
- ✔ Certaines modifications de circulation ont été réalisées : sens unique de circulation des quais, écluses rue André Antoine et rue Général Leclerc, pose de coussins berlinois route de Kerhos et rue Amiral Porte.
- ✔ Afin de réguler la vitesse des automobiles, des aménagements, à titre expérimental, ont été mis en place sur certaines voies très fréquentées durant la saison estivale et la Ville a investi dans l'achat de quatre radars pédagogiques.
- ✔ Les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales de la rue Général Leclerc et de la rue des Quatre vents ont été entièrement réhabilités.

C'est en cours

- Une campagne d'entretien des panneaux de signalisation et de révision des marquages au sol est en cours avec l'implication des services techniques dans la fabrication de nouveaux panneaux indicateurs de voies.
- Les réseaux d'électricité et de téléphonie sont en cours d'enfouissement.
- Une trentaine de nouveaux candélabres vont être installés rue Général Leclerc et rue Saint-Pol-Roux.
- Le réseau d'assainissement collectif du secteur de Penfrat.

Focus sur

L'assainissement

La municipalité met en place depuis deux ans des travaux de renouvellement de son réseau d'eaux usées et pluviales. Inscrits dans un programme pluriannuel, ces travaux répondent à des engagements de la commune envers la police de l'eau afin de lever les restrictions en matière d'urbanisme et de garantir la qualité d'eau de rejet en mer réglementaire et ainsi préserver l'environnement.

LES TRAVAUX SONT SCINDÉS EN 4 GROSSES OPÉRATIONS :

- réhabilitation de la rue Général Leclerc ;
- réhabilitation du secteur des Quatre vents ;
- création d'un réseau d'assainissement à Penfrat ;
- réhabilitation du réseau des quais.

Fin mai, l'ensemble des travaux devrait être réceptionné. L'aménagement des quais en format estival (sens unique et terrasse) sera réalisé pour le mois de juin 2022.

DES TRAVAUX À LA STATION D'ÉPURATION :

Des travaux d'amélioration de la station d'épuration se traduiront par la mise en place d'un clarificateur (décanteur de boues) en remplacement du système de filtration actuel par membrane.

Ces travaux sont envisagés pour fin 2023.

Transfert de compétence vers la Communauté de communes

La Communauté de communes prendra la compétence assainissement non collectif à compter du 1er janvier 2023. Elle deviendra l'interlocuteur pour l'ensemble des contrôles (mise en conformité, vente, travaux). À compter du 1er janvier 2024, l'assainissement collectif sera à son tour transféré à la Communauté de communes.

Quelques chiffres

NOUVEAUX TABOURETS

9 en 2020

10 en 2021

BUDGETS TRAVAUX DE VOIRIE

Rue du Général Leclerc : 490 000 €

Rue des Quatre vents : 305 000 €

Secteur de Penfrat : 370 000 €

Quai Toudouze : 1 300 000 €

Culture & patrimoine

Consciente de l'intérêt et de la fragilité du patrimoine particulièrement riche et diversifié de Camaret, la municipalité engage de nombreuses actions pour préserver et valoriser ce patrimoine culturel.

La tour Vauban

Face aux deux années difficiles liées à la pandémie de Covid-19 la tour Vauban a néanmoins été animée par trois expositions en 2021 : « Île-Longue 1914. Quand la culture s'invite au camp », « Les croqueurs s'exposent à la Tour » et « La science au service du patrimoine ». Les visites guidées et ateliers enfants ont aussi pu reprendre. La Tour a également été le support d'un spectacle son et lumières « Voyage dans un Rêve, le Camaret d'Antan » créé par le musicien camarétois Arure et l'artiste performeuse suisse Odonata.

La tour Vauban demeure à ce jour l'unique site breton inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est à ce titre que la ville de Camaret-sur-Mer a décidé de devenir membre du Réseau des sites majeurs de Vauban, regroupant les 12 sites Vauban inscrits. Des rencontres annuelles avec le Réseau Vauban, de nombreux échanges et ateliers en ligne ainsi que la participation à « La fortif' insolite » seront mis en place ce printemps et cet été.

Projection du Son et lumières sur la tour Vauban le 8 août 2021 © Delphine Amice

Le SPR (Site Patrimonial Remarquable) pour quoi faire ?

En tant que monument historique, la tour Vauban possède une « zone de protection » matérialisée par le périmètre délimité des abords. C'est ce périmètre qui permet à l'Architecte des Bâtiments de France de veiller à la protection de la Tour. Cependant, cette zone a été jugée insuffisante par l'UNESCO, qui en demande la révision. Il a donc été décidé de demander l'obtention d'un classement comme « site patrimonial remarquable » pour redéfinir la zone de protection autour de la Tour afin de préserver son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Piloté par l'intercommunalité et en collaboration avec la municipalité, le lancement officiel de la création d'un SPR a eu lieu en février 2022. Le but de cette démarche étant de protéger la valeur universelle exceptionnelle de la Tour. Le cabinet Gheco a été retenu pour établir un nouveau périmètre qui sera présenté au ministère de la Culture.

Quelques chiffres

FRÉQUENTATION ANNUELLE

2020 : 8118 visiteurs
2021 : 9552 visiteurs

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

2020 : 497 visiteurs
2021 : 541 visiteurs

L'église Saint-Rémi

Face à l'état de dégradation de l'église Saint-Rémi, la municipalité a décidé de lancer une campagne de restauration. Les travaux ont débuté en octobre 2021 et s'effectuent dans le souci de s'approcher au plus près des matériaux d'origine et techniques traditionnelles. Il s'agit d'une restauration d'une ampleur importante car elle concerne la toiture (changement des ardoises), le clocher (changement du paratonnerre et du coq, restauration de la croix, changement des abat-sons...), les menuiseries, les vitraux.

À l'issue des travaux, l'inauguration d'une exposition permanente au sein de l'édifice sera organisée afin de remercier les généreux donateurs. Cette exposition aura pour thème l'importance de l'abbé Bossennec dans l'histoire de Camaret et de son église.

Fin des travaux : Fin septembre 2022.

Ports de pêche et de plaisance

PORT DE PÊCHE

Dynamiser et développer l'activité portuaire

Depuis 2020, la municipalité multiplie les contacts pour dynamiser le port de Camaret. « Investir en Finistère » a ainsi identifié Camaret-sur-Mer comme le port de choix pour de jeunes entreprises souhaitant développer une activité d'aquaculture. Et depuis 2021, la criée accueille l'entreprise Panacéa, tournée vers l'élevage de crevettes roses, algues et pétoncles noires. En amont, des travaux ont été effectués par l'équipe du port afin de préparer les locaux à l'arrivée de cette nouvelle entreprise. L'année 2021 est également marquée par l'installation d'un nouveau pêcheur, Éric Laurent, qui a acquis un bateau en polyester de 7,50 mètres. Dorénavant Camaret-sur-Mer compte sept pêcheurs professionnels.

Plusieurs travaux ont également été menés afin de moderniser, sécuriser le port de Camaret-sur-Mer et l'adapter aux attentes et besoins de ses usagers.

En réponse aux demandes des Camarétois, le service de carénage a été repensé. Il peut à présent accueillir des petites unités, inférieures à 7,50 mètres de longueur. Le chantier du ponton gasoil, lancé fin 2019 par l'ancienne équipe municipale, a été réceptionné en 2020 et l'installation de l'eau, de l'électricité et de l'éclairage s'est terminée en 2021.
En cette même année 2021, l'installation d'un nouveau portail a permis la sécurisation de la zone portuaire et un changement de pompage pour l'alimentation des viviers de la criée a été effectué.

Aménagement des zones portuaires

Pour être conformes aux normes environnementales, des travaux vont être lancés prochainement pour réhabiliter l'aire de carénage (coût de 95 000 €, subventions du Parc Marin d'Iroise et de l'Agence de l'Eau de 53 000 €). Par ailleurs, et pour optimiser ce service ainsi que celui du grutage, les services techniques vont mener des travaux de nettoyage devant et autour de la criée en 2022 et la société Colas interviendra pour réaliser l'enrobé. Cela permettra d'optimiser l'organisation de ces deux activités voisines.

Suite à la dégradation du Môle nord une étude pour la réparation de la digue va être lancée. La cale du canot de sauvetage, qui se dégrade à chaque saison, sera soumise à des travaux de réfection.

Nouveau !

Un rack à vélos électriques va être installé au niveau des quais.
Ils seront proposés à la location.

PORT DE PLAISANCE

Renforcer l'attractivité du port de plaisance

La municipalité encourage l'attractivité du port de Camaret-sur-Mer pour attirer et accueillir au mieux les plaisanciers mais également pour l'organisation de régates, courses, fêtes maritimes et balades en mer en lien avec des associations. Les saisons 2020 et 2021 se sont ainsi bien déroulées.

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de l'entretien des pontons : une panne du port du Styvel a été remplacée (40 mètres linéaires), 1 300 mètres de chaînes et six câbles (au niveau du ponton lourd) ont été remplacés.

En lien avec le Parc Marin d'Iroise (gestion et financement), une deuxième campagne de dépollution du port a été menée en 2021, en réponse à l'appel à projet européen Preventing Plastic Pollution. Environ cinq tonnes de déchets ont pu être récupérées.

Dans une volonté de créer un dynamisme collectif et citoyen, des commissions extra-municipales dédiées à l'activité économique et le devenir de nos infrastructures portuaires seront organisées. Les Camarétoises et Camarétois seront invités à y participer.

Aménagements à venir

La sûreté des ports de plaisance sera renforcée par l'installation de caméras. Au port du Styvel, un linéaire de ponton sera ajouté pour l'accueil des petites unités qui font une escale de courte durée.

Le projet de réalisation d'un nouveau bloc de sanitaires et douches au port Vauban est à l'étude.

La nouvelle laverie de la Capitainerie

La laverie du Notic a fait peau neuve avec de nouvelles machines sur le même principe de celui de la laverie située à proximité du U Express : la société Photomaton se charge des travaux d'installation (à hauteur de 5 000 €) puis de l'entretien des machines, et reversera 20 % des recettes à la commune.

Enfance & jeunesse

Le groupe scolaire Louise Michel, l'ALSH et la Maison des jeunes ont été grandement impactés par la crise sanitaire. Malgré tout, l'équipe municipale a décidé d'ouvrir l'ALSH durant l'été 2020 et les vacances de la Toussaint 2021 en adaptant l'accueil des enfants. De même, la Maison des Jeunes a pu rouvrir durant le mois d'avril 2021. L'équipe municipale tient à saluer l'investissement du personnel enseignant et des agents municipaux présents sur sites qui ont su faire face à cette situation particulièrement délicate et contraignante.

Les enfants se sont prêtés à de nombreuses activités, parmi lesquelles des peintures de fresques durant l'hiver 2020/2021

Groupe scolaire Louise Michel

En février 2021, l'Inspection académique a annoncé la fermeture d'une classe. La décision, difficile mais nécessaire, de déplacer la classe de CP dans les locaux de l'école maternelle a alors été prise. Le déménagement s'est effectué au début du mois de juillet avec l'aide des services techniques municipaux.

En parallèle, de nombreux travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux pour améliorer le cadre des enfants et de l'équipe enseignante : fabrication d'un meuble pour ranger les dessins et la peinture pour les élèves de maternelle, changement des certains grillages extérieurs, nettoyage d'un mur extérieur de l'école primaire, mise en place des bacs à fleurs, à légumes et à terreau du côté de l'école primaire. Une nouvelle machine à laver a également été achetée pour l'école maternelle, ainsi que des vélos pour les enfants. Un photocopieur couleurs est maintenant loué pour aider le travail de l'équipe enseignante.

Dans l'attente d'une réflexion approfondie pour refaire intégralement les sanitaires de l'école maternelle, des premiers travaux seront réalisés durant l'été 2022. Le toboggan actuel, jugé inadapté à l'âge de quelques enfants, sera retiré.

En réponse aux exigences gouvernementales, la restauration scolaire proposera de plus en plus de produits bio dans les assiettes des enfants.

ALSH

Les horaires de garderie ont été modifiés (7h30-9h30 et 17h30-18h30) pour répondre aux demandes des familles. Une séparation des tranches d'âge (moins de 6 ans - plus de 6 ans) a été mise en place pour offrir un rythme plus bénéfique aux plus jeunes enfants. En parallèle, les enfants de 11 à 13 ans sont plus facilement conduits vers la Maison des Jeunes. La garderie périscolaire a emménagé dans les locaux de l'ALSH durant les vacances de la Toussaint 2021.

Maison des Jeunes

Afin de mieux évaluer les besoins d'accueil des adolescentes et adolescents camarétois, un questionnaire a été adressé aux familles au début de l'année 2022. Dans le but de mieux faire connaître les locaux de la Maison des Jeunes, un repas de fin d'année est maintenant organisé auprès des élèves de CM2.

Quelques chiffres

NOMBRE D'ÉLÈVES

Rentrée 2020/2021 :
102 élèves, 5 classes

Rentrée 2021/2022 :
92 élèves, 4 classes

SUBVENTIONS

Rentrée scolaire en 2020/2021 et 2021/2022 : **70 € / élève**

APE en 2020/2021 : **4000 €**

Yoga à l'école maternelle en 2020/2021 : **600 €**

Subvention en nature pour l'APE en 2021/2022

Travaux envisagés en 2022 à l'école maternelle

Objectif : diviser par deux la facture de chauffage et réduire de 90% les émissions de gaz à effet de serre.

- Remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés de bois.
- Travaux de rénovation des sanitaires : adaptation des WC pour les plus grands.
- Travaux d'isolation thermique (vide sanitaire et comble).

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

Priorité du Ministère de la Culture, l'EAC vise la démocratisation culturelle dès le plus jeune âge afin de sensibiliser les enfants et les jeunes à l'art et à la culture, dans l'ensemble de leurs temps de vie et sur l'ensemble du territoire français. L'EAC peut prendre plusieurs visages (pratiques artistiques et culturelles, rencontres avec des artistes et des œuvres, visites autour du patrimoine…) afin de **favoriser l'épanouissement personnel des enfants et jeunes ainsi que leur capacité à penser et faire des choix par soi-même.**

Le groupe scolaire Louise Michel et le service Culture et patrimoine se sont rapprochés pour atteindre l'objectif 100% Éducation artistique et culturelle du Gouvernement. Ces actions seront mises en place progressivement afin de faire découvrir le patrimoine et l'histoire de Camaret aux jeunes Camarétois et d'offrir davantage d'ateliers et d'animations pratiques autour de l'art et de la culture.

Projet de parcours multigénérationnel et de pump track

La municipalité a sollicité Finistère Ingénierie Aménagement (FIA) afin d'étudier, notamment en lien avec les jeunes Camarétois, la faisabilité d'un projet d'aménagement d'un complexe sportif qui serait situé entre le camping et le Club Léo Lagrange. Sont notamment envisagés la création d'un parcours fitness multi-générationnel et d'un pump track.

Le montage du projet est encore à l'étude et sa réalisation par tranches sera conditionnée.

Zoom sur le portail famille

Véritable guichet de services en ligne, le portail famille centralise tous les services liés à l'Enfance : cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs, garderie, etc. Il est ainsi devenu facile d'accéder à ses réservations, de signaler une absence ou de vérifier la présence d'un enfant, grâce à des comptes personnels et informations en ligne accessibles 24/24h. Le règlement des factures peut s'effectuer en ligne.

Solidarités

Social : aide alimentaire

La Banque alimentaire de Camaret-sur-Mer fonctionne depuis sept ans et a permis d'aider de nombreuses personnes et familles durant le temps nécessaire (l'aide est déterminée par le calcul du reste à vivre, réévalué tous les ans). Il y a actuellement 110 personnes.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS est un établissement administratif communal aux attributions nombreuses. Le CCAS de Camaret-sur-Mer a ainsi un rôle de prévention sociale et d'acteur administratif, en agissant au plus près des administrés dans les domaines d'aide et de soutien sociaux (moraux et/ou financiers), en prenant en compte le handicap dans la vie quotidienne ou encore en accompagnant des personnes vulnérables, des personnes âgées… Le CCAS intervient également dans la gestion (administratif et fonctionnement) de l'EHPAD.

L'EHPAD

Une nouvelle aire de jeux multigénérationnelle verra le jour grâce à l'obtention d'une subvention de 150 000 €. Ce « tiers-lieu » permettra d'apporter de la convivialité au sein de l'établissement, en l'ouvrant davantage aux familles des résidents mais également à l'ensemble des Camarétois. Les résidents de l'EHPAD deviendront acteurs de cet environnement novateur.

Les grands projets d'aménagement

1 Agir pour la santé

2 Développer l'économie

3 Répondre aux besoins en logements

Contexte financier

Depuis 2020, la nouvelle équipe municipale a dû faire face à de nombreux investissements rendus nécessaires. La priorité est de rétablir dès 2023 une situation financière plus saine de sorte à récupérer des capacités d'autofinancement.

2022 sera donc une année contrainte budgétairement afin de pouvoir relancer les investissements dès 2023.

La stratégie pour 2022-2023

Face aux contraintes budgétaires, il est nécessaire d'établir une stratégie d'investissement pluriannuelle. Les investissements particulièrement structurants seront prioritaires.

Trois axes ont été identifiés comme particulièrement stratégiques pour Camaret-sur-Mer : la santé, l'économie et le logement.

Cette priorisation de l'action municipale implique une mobilisation importante des ressources financières de la ville et une recherche constante de financements complémentaires. Les différents partenaires compétents (intercommunalité, département, région, État) seront mobilisés dans le cadre de différents plans de financements.

Par ailleurs, la municipalité ambitionne d'agir sur l'amélioration de la qualité de vie des Camarétois : une bonne maîtrise des ressources budgétaires permettra la réalisation d'autres types de projets d'ores et déjà identifiés.

1. Agir pour la santé

Construction d'une maison de santé pluri-professionnelle

S'il convient en 2022 de restreindre les investissements, un projet de santé ouvert à l'ensemble des professionnels de santé intéressés sera toutefois lancé dès 2023. Et pour faire face à l'urgence, la municipalité souhaite apporter une solution dans le cadre de l'installation de nouveaux professionnels dès cette année.

En effet, le travail entrepris avec deux jeunes médecins qui habitent désormais sur le territoire camarétois a été constructif. L'offre de locaux tant publique que privée leur a été présentée. Ils ont également rencontré les différents acteurs encore présents sur Camaret. Enfin, la commune leur a présenté le projet d'édification dès 2023 d'une maison de santé pluri-professionnelle aux abords de l'EHPAD et ils ont été sensibilisés à la nécessité de s'inscrire dans le cadre du projet de santé intercommunal.

Le retour de ces jeunes médecins a été très positif et la Commune a reçu un accord de principe pour leur installation à l'automne prochain. Ils décideront de leur choix d'installation au vu de l'offre de locaux présente sur le territoire, tant publique que privée. Ces médecins sont en outre désireux de s'intégrer dans le projet de santé en vue de la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle.

Si l'urgence réside dans l'installation de nouveaux médecins, une attention particulière est également portée à l'installation des autres professionnels de santé. La Commune souhaite donner du sens à son action en matière de santé et aider les professionnels à se constituer en maison de santé pluri-professionnelle, ce qui implique une action de coordination visant à faciliter la rencontre des différents acteurs du secteur médical et paramédical.

En résumé, pour 2022, la stratégie d'action de la Commune sera le suivante :

- Proposer une offre de locaux complémentaire à l'offre privée aux professionnels qui en manifestent l'intérêt de sorte à permettre leur installation à l'automne prochain : en particulier, les locaux de la mairie annexe et une partie des locaux à proximité du CLIC pour lesquels d'importants travaux ont été entrepris en régie par les services techniques municipaux.

- Lancer des études plus poussées relatives à la construction de la future maison de santé pluri-professionnelle en lien étroit avec les professionnels de santé et établir un plan de financement intégrant des subventions du Département, de la Région et de l'État. Cela passe nécessairement par le soutien de l'ARS, gage de garantie d'un projet viable et durable.

>

> Aménagement du bâtiment de l'ancienne Mairie annexe

Ce bâtiment a été entièrement réhabilité par les services technique municipaux. Les locaux sont parfaitement agencés et sont pertinents pour l'installation de personnels de santé dans une logique de court terme.

Travaux réalisés : traitement acoustique des pièces avec la mise en place de cloisons phoniques et remplacement des blocs portes par des portes acoustiques. Ces travaux ont généré des reprises quasi intégrales des peintures sur les cloisons concernées.

Cabinet de kinésithérapie

La municipalité travaille à ce jour à l'aménagement d'un local communal disponible, à proximité du bâtiment hébergeant le CLIC, afin d'y accueillir deux nouveaux kinésithérapeutes dès cet automne.

Les travaux envisagés consistent à une rénovation globale des pièces prochainement affectées (environ 90 m²) à savoir :

• Traitement acoustique des espaces : cloison phonique entre les 2 cabinets et vers le local associatif mitoyen ;

• Traitement thermique : remplacement de 3 ouvertures – remplacement par des vitrages performants ;

• Sécurisation des espaces : ce local étant connecté avec le centre de loisir ; il est prévu une clôture afin d'avoir un accès privatif ;

• Mise en conformité électrique et remplacement de convecteurs électriques par des radiateurs rayonnants (mise en place de thermostat programmable). Les luminaires seront également remplacés par des pavés de LED moins énergivores.

Projet pour une **maison de santé pluri-professionnelle** à Camaret

Esquisse de projet d'implantation d'une maison de santé pluri-professionnelle aux abords de l'EHPAD.

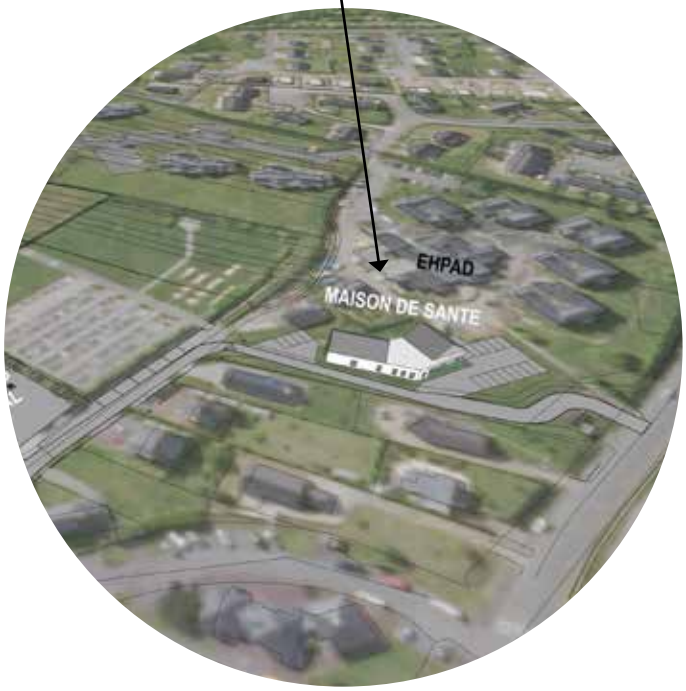

© Véronique Bergeron (Architecte Brest) et la Société OXIA

© Véronique Bergeron (Architecte Brest) et la Société OXIA

2. Développer l'économie

La criée

Par la venue de nouveaux acteurs, la criée n'a plus à démontrer son importance pour le développement économique du port. L'entretien de son bâtiment est donc essentiel.

En 2021, la commune de Camaret-sur-Mer a mandaté le bureau d'étude ESL (Études Structures Logiciels) de Guipavas afin de réaliser un diagnostic de la structure du bâtiment et d'apporter des priorités pour la commune en termes de travaux.

Ce diagnostic met en évidence des priorités de mesures à prendre rapidement afin de garantir la pérennité de l'ouvrage ainsi que la sécurité des occupants. L'absence de travaux implique :

- l'impossibilité d'accueil de nouveaux porteurs de projets et donc l'incapacité de développer un hôtel d'entreprise ;
- à moyen terme, une fermeture partielle ou totale du site.

Les actions à mener

La criée est un bâtiment en béton datant des années 1960. Au fil des années, des désordres structuraux plus ou moins importants sont apparus. Aujourd'hui, une remise aux normes du bâtiment apparait nécessaire afin de répondre aux besoins actuels et rendre au bâtiment sa vocation de pôle économique majeur de la Commune.

Il sera nécessaire de reprendre des dallages en rez-de-chaussée compte tenu d'un tassement différentiel du bâtiment qui a été construit sur un polder. Des travaux de reprise partiels seront entrepris (aciers et béton) afin de sécuriser et remettre aux normes le bâtiment.

Des travaux seront menés sur les débords de toit qui doivent néanmoins être conservés au vu de l'intérêt patrimonial et architectural que représente le bâtiment.

L'étage de la criée qui a vocation à accueillir des entreprises doit également faire l'objet de travaux : les dalles de béton sont à renforcer dans le cadre d'élevages conchylicoles qui se développent fortement sur la commune grâce à la pomperie d'eau de mer installée pour ce bâtiment.

La commune focalisera son action sur le gros œuvre de sorte à assurer une mise en sécurité du bâtiment et devrait par la suite assurer les travaux de second œuvre.

Compte tenu de l'ensemble des travaux à réaliser, ces investissements se feront sur plusieurs années et seront insérés dans des plans de financements faisant appel à différents partenaires financiers.

3. Répondre aux besoins en logements

Le logement demeure une problématique essentielle sur la presqu'île. L'offre de locations saisonnières et de résidences secondaires est très présente sur le territoire au détriment des résidences principales. La municipalité s'engage à agir pour créer, tout au long de son mandat, une offre complémentaire dévolue notamment aux primo-accédants résidants sur le territoire.

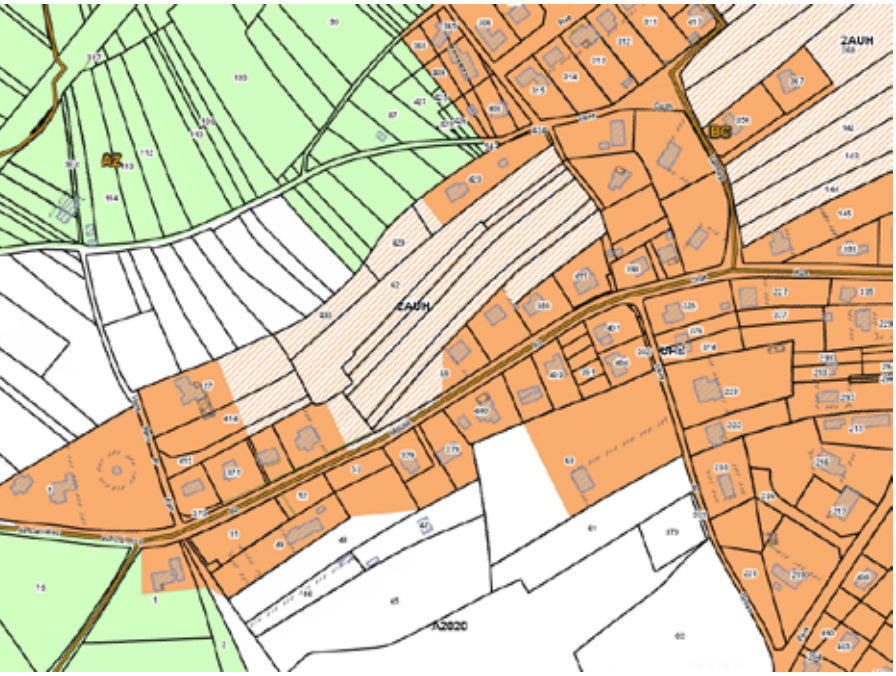

Exemple d'une zone 2AUh

Le PLUi est un outil qui permettra de modifier certains zonages, ouvrant la voie à une urbanisation maîtrisée. En parallèle, différents projets de lotissements sont en cours de réalisation afin de tenter de répondre à une demande croissante en résidences principales.

Modification du PLUi

Deux modifications du PLUi sont actuellement en cours.

D'une part, une modification dite simplifiée (délai de 6 mois) : une zone US (Zone urbanisée à vocation de services et d'équipements d'intérêt collectif) va être classée en zone U (Zone urbaine) afin de pouvoir permettre la location des anciens logements de fonction de l'école. Cette modification devra être approuvée en conseil municipal puis en conseil communautaire au printemps 2022.

D'autre part, une modification dite de droit commun (délai de 24 mois) : certaines zones identifiées 2AUh (Zone à urbaniser à moyen/long terme à vocation d'habitat et activités compatibles) seront ouvertes à l'urbanisation. Pour rappel, suite aux nombreux travaux d'assainissement effectués et programmés, l'arrêté de mise en demeure du Préfet a été levé en février 2021 ce qui permet une modification de zonage via une modification de droit commun. La modification des zones est toutefois conditionnée à une simulation d'aménagement (OAP) qui contraint à une densité moyenne de 16,5 hébergements minimum par hectare. Notre objectif est de 18 nouveaux logements par an.

Zoom sur le nommage de voie et numérotation normalisés

Une campagne de nommage de voies et de numérotation est menée par la mairie de Camaret-sur-Mer. Cette numérotation facilitera l'accès aux services de secours, aux soins et services à domicile. Elle permettra une meilleure organisation du ramassage des déchets ménagers, et préparera l'arrivée de la fibre optique, participant ainsi à la qualité de vie pour tous.

Profitant de la modification du PLUi, la municipalité va proposer une autre modification de droit commun afin de créer une zone de loisirs, qui sera située à proximité de la voie verte.

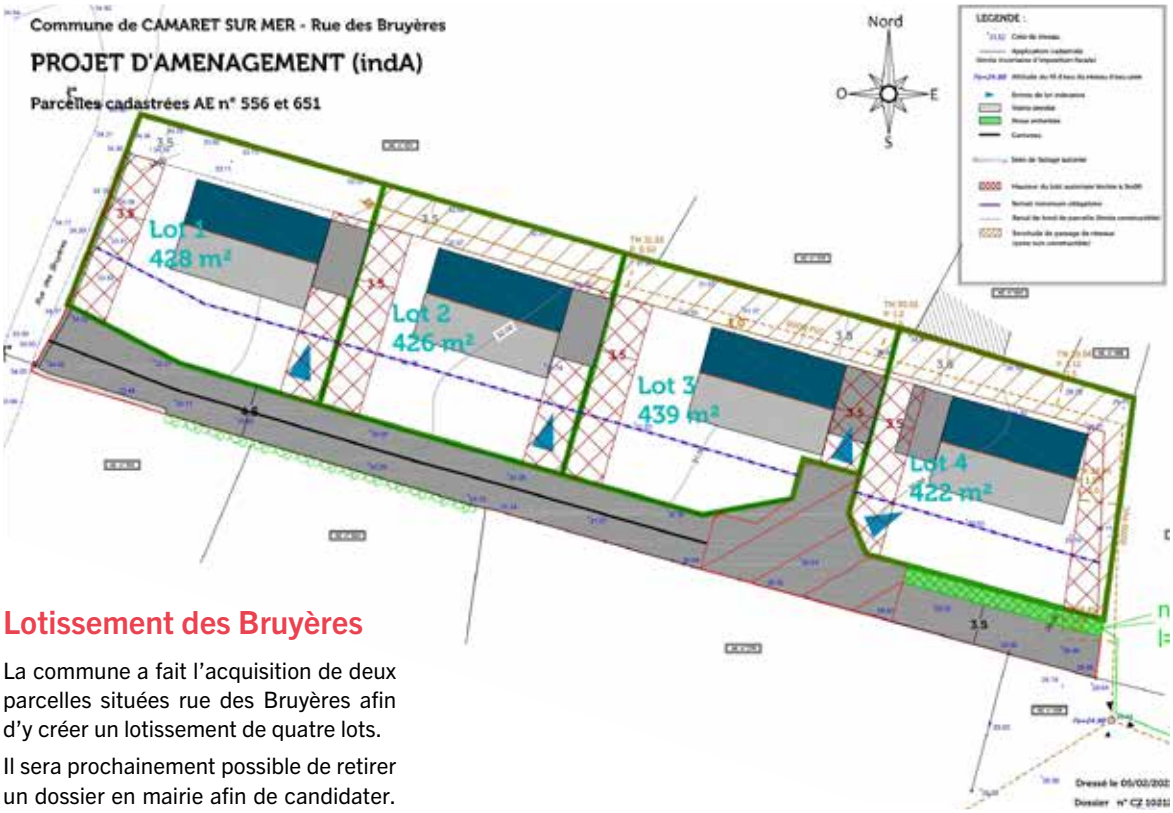

Lotissement des Bruyères

La commune a fait l'acquisition de deux parcelles situées rue des Bruyères afin d'y créer un lotissement de quatre lots.

Il sera prochainement possible de retirer un dossier en mairie afin de candidater. Les critères d'attribution seront spécifiés dans le dossier de candidature, mais seules les candidatures de primo-accédants en résidence principale seront retenues. Le prix des lots sera défini dans les prochaines semaines.

Finistère Habitat

La commune a délégué à Finistère Habitat un projet d'aménagement de parcelles communales situées au nord du nouveau cimetière.

Le projet est ambitieux et vise la mixité sociale : la construction de 17 logements (T2, T3, T4) en semi-collectifs et de 5 lots libres à la construction sont prévus. Une réflexion a été faite afin d'en faciliter l'accès toute l'année : ainsi un nouvel accès sera créé et une entrée est prévue par l'impasse de Kerhos.

La municipalité a également décidé d'aménager un jardin public à proximité de ces nouvelles constructions, dans le but de créer un nouvel espace vert agréable aux futurs habitants ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Un des projets proposés par Finistère Habitat

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

La municipalité s'était engagée à rendre compte chaque année sur son action ; ce magazine paraît après 2 ans de mandat, dénotant une communication insuffisante auprès des Camarétois ; nous souhaitons davantage de transparence dans la réflexion puis dans l'action ; des chantiers se voient (assainissement etc ...), d'autres pas (dossier médical...).
En ce qui concerne le dossier médical, nous nous réjouissons des décisions récentes prises, conformes à nos souhaits exprimés depuis 2 ans ; il est cependant regrettable que des tâtonnements répétés durant 2 ans aient amené la commune de Camaret dans une situation critique.
Sur ce dossier comme sur d'autres dossiers comme le développement économique de Camaret, le dossier plus structurant du projet de territoire, nous souhaitons là aussi davantage de concertation et de communication sur les actions concrètes pour Camaret et son avenir.
En ce qui concerne les scenarii d'aménagement proposés pour Camaret, la consultation organisée récemment est positive ; il importera là aussi une restitution en transparence des attentes des camarétois et touristes ainsi qu'une communication appropriée sur le scénario décidé...

Liste « Cap Camaret »

Infos utiles

MAIRIE DE CAMARET-SUR-MER
Place d'Estienne d'Orves - 02 98 27 94 22

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi et mercredi :
8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Jeudi matin : 8h30 > 12h
Vendredi : 8h30 > 12h30 - 13h30 > 17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-POL-ROUX
Rue de la Victoire - 02 98 27 86 28

Horaires d'ouverture
Mardi, mercredi et jeudi :
9h30 > 12h - 16h > 18h
Samedi matin : 9h30 > 12h

CINÉMA LE ROCAMADOUR
4 bis Rue du Roz - 09 66 98 00 21
www.cinema-rocamadour.fr

GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL
Rue du Général Leclerc - 02 98 27 91 86

PHARMACIE 02 98 27 90 78

DÉCHÈTERIE DE NAVARROU 02 98 27 95 28
(du lundi au samedi de 9h à 11h55 - 13h30 à 17h45 sauf le mercredi)

SPA 07 85 03 60 74

ASSISTANTE SOCIALE 02 98 27 10 26
(sur rendez-vous au centre médico-social de Crozon)

GARDERIE MUNICIPALE 02 98 27 91 48

ALSH 02 98 81 45 18

MAISON DES JEUNES 09 67 56 82 90

RESTAURATION SCOLAIRE 02 98 27 81 83

CDAS DE CROZON 02 98 27 10 26

CLIC PRESQU'ILE DE CROZON AULNE MARITIME 02 98 16 67 05

ASTREINTES COMMUNALES
(semaine et weekend) 06 86 25 18 02

Camaret mobilisé pour l'Ukraine

Vous avez été nombreux à participer à l'élan de solidarité en faveur du peuple ukrainien en apportant des dons de matériels de premiers secours à la permanence qui s'est créée dans l'ancien collège du Lannic. Un premier convoi solidaire est ainsi parti du Faou pour la Pologne le samedi 19 mars.

Grâce à votre générosité, des solutions de logement chez l'habitant ont été trouvées pour des femmes et des enfants présents sur le territoire. Enfin, plusieurs d'entre vous ont prêté des vélos (et des casques) afin de faciliter les déplacements.

La municipalité s'est engagée à son tour : deux enfants sont scolarisés à l'école maternelle et à l'école primaire et bénéficient des services de la cantine et de l'ALSH. Enfin, une contribution de 2 504 € (1€ par habitant) a été versée aux populations d'Ukraine par l'intermédiaire du Fonds d'Action Extérieur des Collectivités territoriales.

Événements à venir

Les événements annoncés dans ce magazine peuvent être modifiés ou annulés en fonction des mesures sanitaires liées au Covid-19 ou des conditions météorologiques. Merci de vous renseigner auprès des organisateurs.

MAI

FEST NOZ GOUEL SANT ERWAN
Samedi 21 mai à partir de 20h
Lieu : Salle Saint-Ives
Organisé par Ar Blijadur et PLACK en faveur de l'Ukraine.

JUIN

FORTIF' INSOLITE : DU YOGA À LA TOUR
Les 18 juin à 10h30 et 19 juillet à 10h
Lieu : Tour Vauban
Renseignements : 02 98 27 91 12

CONCERT DES TYPES À PIED
Vendredi 24 juin à 21h30
Lieu : Le Sillon (Tour Vauban)
Offert par la municipalité.

VISITE-RANDONNÉE ET CONFÉRENCE DE LA TOUR VAUBAN AU FORT DU GOUIN
Samedi 25 juin
Lieu : Tour Vauban à 10h30 et salle Saint-Ives à 18h
Organisé par la municipalité avec l'association « 1846 ».

JUILLET

FEST NOZ & SPECTACLE-BATEAU DE DE LA MANCHA Y LOS NIÑOS
Dimanche 10 juillet
Lieu : Place Charles de Gaulle
Fest noz & concert des collégiens de Plouhinec & De la Mancha. Fest noz organisé par l'association « Kameled ar son ». Spectacle-bateau offert par la municipalité.

FÊTE NATIONALE
Mercredi 13 Juillet
Retraite aux flambeaux et bagad, feux d'artifice et bal des pompiers.
Lieu : Quais
Offert par la municipalité.

SPECTACLES ÉQUESTRES
23 et 24 juillet à partir de 18h
Lieu : Le Sillon
Organisé par l'association « Les Cavaliers de Pen Hir ». Avec « EPONAVEL » (centre équestre de Roscanvel) suivi de la troupe équestre « ARES » de Concarneau.

CONCERT DE MARY ZOO
Vendredi 29 juillet à 21h30
Lieu : Place Charles de Gaulle
Offert par la municipalité.

AOÛT

FANFARE DU FESTIVAL DU BOUT DU MONDE
Dimanche 7 août
Lieu : Quais

FÊTE DE LA STATION LOCALE SNSM
Dimanche 7 août
Lieu : Quai Téphany
La chaloupe Roñvad embarque gratuitement les spectateurs lors de la fête du sauvetage à Camaret.

Concert évènement
ROBIN FOSTER
Samedi 13 août
Offert par la municipalité

FÊTE DE LA MER
Les 13, 14 et 15 août
Lieu : Port et quais
Animations nautiques organisées par l'association « Les Voiles de Camaret ».

OFNIS
Samedi 27 août
Défilé, course et repas avec concert
Co-organisation Ofnis Camaret et association « Déferlantes »

FEST NOZ
Dimanche 21 août
Lieu : Place Charles de Gaulle
Organisé par l'association « Kameled ar son ».

RANDO U
Dimanche 28 août

SEPTEMBRE

FÊTE FORAINE & BAGAD ET SPECTACLE DE RUE
Du 2 au 4 septembre
Lieu : Place Charles de Gaulle et quais
- Samedi 3 septembre : Spectacle de rue Eaupillère de la Cie Qui s'y colle (2 représentations)
- Dimanche 4 septembre : Bagad Spectacle de rue et bagad offerts par la municipalité.

PARDON DE CAMARET
Dimanche 4 septembre
Lieu : Pointe Rocamadour
La chaloupe Roñvad est présente lors du dépôt de gerbe.

JOURNÉES DU PATRIMOINE - TOUR VAUBAN
Les 17 et 18 septembre
Lieu : Tour Vauban
Entrée libre sur réservation au 02 98 27 91 12

DÎNER-SPECTACLE
Samedi 19 novembre
Lieu : Salle Saint-Ives
Organisé par l'association «Déferlantes».

Expositions

DES LANDES ET DES HOMMES. LANNEIER HA TUD
Du 1er juillet au 1er septembre
Lieu : Baraque noire de la tour Vauban.
Entrée libre

SAINT-POL-ROUX, LE VERBE ET LA LUMIÈRE
Du 4 septembre au 7 novembre
Lieu : Baraque noire de la tour Vauban et bibliothèque Saint-Pol-Roux (Partenaire et prêteur : bibliothèque départementale du Finistère).
Entrée libre

À découvrir tout l'été

VEILLÉES CONTÉES
Tous les jeudis de juillet et août à 20h30
Lieu : Chapelle Notre-Dame de Rocamadour
Offert par la municipalité.

LUNDIS MUSICAUX
Tous les lundis de juillet et août à 21h
Lieu : Chapelle Notre-Dame de Rocamadour ou église Saint-Rémi
Organisé par le Club Léo Lagrange.

Camaret sur Mer